

Licence 3 DROIT - EAD

Responsables : Patrick Bouathong et Jacques de la Porte des Vaux

Nom et Prénom..... N° Etudiant

Tél. Email(prenom.nom) :@universite-paris-saclay.fr

Étudiant redoublant : oui ☐ non ☐

Enseignements	Choix	Semestres	ECTS	Évaluations		Seuil de compensation
				Session 1	Session 2	
BCC1. Résoudre un problème juridique			42			10/20
Droit civil 5 – Droit des biens		5	6	ET	ET	
Droit du travail		5	6	ET	ET	
1 UE au choix						
Droit des biens publics	☐	5	6	ET	ET	
Droit des sociétés	☐	5	6	ET	ET	
1 UE au choix						
Droit et contentieux administratif	☐	5	3	ET	ET	
Droit fiscal	☐	5	3	ET	ET	
2 UE obligatoires						
Droit civil 6 – Régime général de l'obligation		6	6	ET	ET	
Droit des libertés fondamentales		6	6	ET	ET	
1 UE au choix						
Procédure civile	☐	6	6	ET	ET	
Droit international public	☐	6	6	ET	ET	
1 UE au choix						
Droit pénal spécial	☐	6	3	ET	ET	
Contentieux du droit de l'UE	☐	6	3	ET	ET	
BCC2. Situer un problème dans son contexte			12			10/20
Problèmes sociaux contemporains		5	3	ET	ET	
Histoire des idées politiques		5	3	ET	ET	
Colonialismes et Indépendances		6	3	ET	ET	
Histoire du droit des affaires		6	3	ET	ET	
BCC3. Agir et communiquer			6			10/20
Anglais 1		5	2	ECI		
Bilan de compétences		5	2	ECI		
Anglais 2		6	2	ECI		
Total annuel			60			
1 option facultative :			Point bonus			
Initiation à la recherche		6 ☐		ECI		
Rapport de stage		6 ☐		ECI		

Modalités de contrôle des connaissances :

VSN : validation sans note : le résultat est « Admis » ou « Défaillant »

ET : Evaluation terminale :

- Session 1 : examen de fin de semestre
- Session 2 : examen de session 2.

ECI : Evaluation continue intégrale en une session unique :

- Session 1 : épreuves de contrôle continu (intégration d'une épreuve de "seconde chance" au cours de l'UE et avant la période des examens) qui donnent lieu à une note finale.
- Session 2 : report de la note de session 1 en session 2

BCC : Bloc de compétences et connaissances.

Options facultatives (point bonus) : 0,125 par semestre (avec une note de 20/20). L'attribution de point bonus est proportionnelle à la note obtenue.

Licence 3 DROIT - EAD

Responsables : Patrick Bouathong et Jacques de la Porte des Vaux

Conditions de validation de l'année de Licence 3 :

- Moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 ; ET
- Moyenne de chaque BCC égale ou supérieure à 10/20 et résultat « Admis » ;

Je soussigné(e)..... atteste avoir activé **mon compte Adonis (adresse mail Paris-Saclay)** via <https://adonis.universite-paris-saclay.fr/activation/> (unique contact pour toute communication administrative à l'université Paris-Saclay) et avoir pris connaissance du [Règlement des études ainsi que des modalités*](#) particulières applicables à ce contrat pédagogique consultables sur le site

Date et signature de l'étudiant